



White God de Kornél Mundruczó / Vignettes de Cyril Métivier / Les Quatre Cent Coups de François Truffaut

Concours de scénarimage de très court métrage

Scénar-IMAGINATION

Décembre 2015 - Janvier 2016

Article un : condition de participation

Ce concours est ouvert à toute personne qui réside au sein d'une des 33 communes de la communauté d'agglomération Angers Loire métropole (cf. carte des 33 communes en annexe).

Article deux : objet du concours

Les candidats sont invités à réaliser un scénarimage (storyboard) sur le thème « **Rebelles** » qui est celui d'une rétrospective du Festival Premiers Plans 2016.

Article trois : contenu du scénarimage

Le scénarimage doit comporter 20 vignettes au maximum, correspondant à 2-3 minutes de film. Chaque vignette comprend une partie visuelle et éventuellement une partie texte, support au tournage. Le projet doit être doté d'un titre.

Article quatre : initiation à la technique du scénarimage

Les candidats souhaitant se familiariser à la réalisation d'un scénarimage (storyboard) auront la possibilité de participer à une initiation animée par Christian Rouillard, réalisateur et enseignant. L'atelier se déroulera le vendredi 8 janvier de 20h à 21h30 au siège d'Angers Loire métropole, 83 rue du Mail à Angers.

Il est gratuit, sur inscription : www.premiersplans.org/festival/public-ALM.php

Article cinq : date limite d'envoi des scénarimages

Le candidat dépose son scénarimage auprès de la Mairie de sa commune, au plus tard le vendredi 22 janvier 2016 à 24h :

- par mail,
- par courrier reçu avant le 22 janvier à 24h

Adresser le courrier à « Monsieur le Maire », avec la mention : « Concours Festival Premiers Plans / Angers Loire Métropole ».

Article six : présélection des scénarimages

Un jury, constitué librement à l'initiative des communes ou des associations choisies par elles, désigne, au plus tard le dimanche 24 janvier 2016 à 24h le scénarimage qui représentera sa commune dans le concours. Le scénarimage choisi est ensuite envoyé au Festival Premiers Plans à actionculturelle@premiersplans.org avant le lundi 25 janvier 2016 à 18h ainsi que les coordonnées (adresse, mail, téléphone) de l'auteur.

Article sept : exposition des scénarimages et vote du public

Les 33 scénarimages retenus par les communes sont exposés dans le hall du Centre de congrès d'Angers du mardi 26 janvier à 18 h au dimanche 31 janvier 2016.

Des bulletins de vote sont mis à la disposition du public. Chaque votant choisit les cinq scénarimages qu'il préfère. Il indique sur son bulletin de vote son adresse mail et s'engage sur l'honneur à ne voter qu'une fois. Le vote est clos le vendredi 29 janvier 2016 à 24h.

Article huit : Le grand prix décerné par un jury de professionnels

Parmi les 5 scénarimages primés par le public, un grand prix est décerné par un jury de professionnels désignés par Premiers Plans

Article neuf : remise des prix aux lauréats

Les noms des 5 auteurs primés par le public et du lauréat choisi par le jury professionnel sont annoncés à la cérémonie de clôture du Festival Premiers Plans par le Président d'Angers Loire Métropole, le samedi 30 janvier à 18h30 à l'auditorium Centre de congrès. Les prix sont remis le dimanche 31 janvier 2016 à 12h au Centre de congrès.

Article dix : les prix

• Chaque auteur sélectionné par sa commune de résidence recevra :

- Un pass donnant accès à toutes les séances du Festival Premiers Plans qui se déroulera du 22 au 31 janvier 2016 (sauf inauguration et palmarès)
- Une invitation à la soirée de clôture du festival.

• Les 5 auteurs primés par le public recevront de plus :

- Un pass donnant accès à toutes les séances du Festival Premiers Plans pour la 29^e édition en 2017.

• Le Lauréat récompensé par le jury professionnel se verra offrir la possibilité de réaliser son film.

Ce film sera tourné en numérique et finalisé avant le 25 août. Les moyens techniques nécessaires, et la compétence d'un professionnel du son et d'un professionnel de l'image, seront mis à disposition de l'auteur pendant deux jours. L'auteur pourra choisir de tourner lui-même son scénarimage ou d'en confier le tournage à la personne de son choix. Le montage et le mixage du film seront aussi aidés par une mise à disposition d'un matériel de montage et l'accompagnement d'un professionnel. Le film sera montré en avant-première pendant les Ateliers d'Angers à la fin du mois d'août 2016.

Annexe : les 33 communes d'Angers Loire Métropole



Angers, Avrillé, Beaucozé, Béhuard, Bouchemaine, Briollay, Cantenay Epinard, Ecoflant, Ecuillé, Feneu, La Meignanne, La Membrolle-sur-Longuenée, Le Plessis-Grammoire, Le Plessis-Macé, Les Ponts-de-Cé, Montreuil-Juigné, Murs-Erigné, Pelouailles, les Vignes, St Clément de la Place, Ste Gemmes sur Loire, St Jean de Linières, St Lambert la Potherie, St Léger des Bois, St Martin du Fouilloux, St Sylvain d'Anjou, Sarrigné, Savennières, Soucelles, Soulaines sur Aubance, Soulaire et Bourg, Trélazé, Villevêque

Ce concours existe grâce au soutien d'Angers Loire Métropole, en partenariat avec les 33 communes, l'association Cinéma Parlant.